SEPTEMBRE 2026

N°78

VDB' Mag

SAMER



Nouvelle station d'épuration

Un investissement de plus de 5 millions d'euros

ÉGALEMENT DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL



Gestes qui sauvent

Les jeunes de centres de loisirs initiés aux bons réflexes face à une urgence.



Travaux

De nouvelles aires de jeux installées dans différents quartiers de la ville.



Chers Samériennes, Chers Samériens,

La rentrée est un moment particulier dans la vie de notre commune.

Cet été, nos équipes ont poursuivi leur travail pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Plusieurs salles de classe ont ainsi été rénovées. De plus, face aux fortes chaleurs qui deviennent plus fréquentes, nous avons également fait le choix d'équiper chaque classe d'une climatisation mobile, soit 20 appareils, grâce aux subventions de l'Etat. Des films anti-UV seront prochainement testés à la garderie et dans les dortoirs, avec l'objectif d'apporter davantage de confort aux enfants ainsi qu'aux professeurs et aux encadrants.

Des travaux au service de notre cadre de vie

Même pendant l'été, notre commune continue d'avancer. Des travaux de voirie ont été réalisés et de nouvelles aires de jeux ont été installées. Ces aménagements répondent à des besoins concrets et participent à rendre nos espaces publics plus agréables pour tous.

Ensemble pour le Téléthon

Dans les prochaines semaines, nous aurons également l'occasion de nous retrouver autour d'une valeur qui nous est chère : la solidarité. Le Téléthon, qui fête cette année ses 40 ans, mobilisera associations, bénévoles, élus et habitants autour de nombreuses manifestations. Le programme complet est à découvrir en fin de magazine.

Chaque geste compte ! Aussi, je vous invite à participer nombreux à ces rendez-vous, et à montrer une nouvelle fois que Samer rime avec "solidarité".

Christophe Douchain
Maire de Samer
Vice-président de la Communauté de Communes de Desvres-Samer



Sommaire

A la Une ! P3
Agents du service public P4
Campagne anti-mégots P5
Travaux P6 & 7
Quelques événements P8 à 12
Associations P13 à 15
Informations P16 à 19
Manifestations à venir P19 & 24

Hôtel de Ville : 84 Grand'Place Foch, 62830 Samer
✆ 03 21 33 50 64 - email : mairie@ville-samer.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h - Le samedi de 9 h à 12 h

Suivez-nous !
VILLE-SAMER.FR
Ville de Samer
VDB Samer
Intramuros - Samer

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Conception & impression : Desvres impression IMPRIM'VERT®

VDB'MAG : Bulletin édité par la Ville de Samer - Directeur de publication : Christophe DOUCHAIN - Rédaction et réalisation : Carole MEKLEMBERG : vdb@ville-samer.fr
Première de couverture : Sébastien PONT - Crédit photo Première de couverture : Carole MEKLEMBERG.

Une nouvelle station d'épuration pour Samer : un équipement moderne pour répondre aux besoins de la commune







Samer dispose désormais d'une nouvelle station d'épuration, venant remplacer une installation vieillissante et devenue inadaptée aux besoins actuels de la commune. Ce projet de reconstruction, initié dès 2012, a vu les travaux débuter au printemps 2023. La nouvelle usine de dépollution a été mise en service le **18 septembre 2024**, avant d'être officiellement réceptionnée après une période de mise en observation.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE SAMER

En une vingtaine d'années, la population de Samer est passée d'environ **3 500 à près de 5 000 habitants**. L'ancienne station était devenue sous-dimensionnée face à cette évolution démographique et aux besoins du territoire. La nouvelle installation dispose désormais d'une capacité de **11 800 équivalents-habitants**, prenant en compte les habitants mais également les activités économiques, les commerces, les entreprises, les écoles et le collège.

UN TRAITEMENT PLUS PERFORMANT ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La station utilise le procédé de **boue activée en aération prolongée**, permettant un traitement efficace des matières organiques, de l'azote et du phosphore. Les eaux usées passent successivement par un dégrilleur, un bassin d'aération puis un clarificateur. Après traitement, l'eau épurée rejoint le ruisseau de l'Edre.

La nouvelle station comprend notamment un **bassin tampon de 800 m³**, un bassin d'aération de **500 m³** et un clarificateur de **900 m³**.

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX

Les boues issues du traitement sont stockées sur une aire couverte de **500 m²**, dont le toit est équipé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Cette installation permet de réduire la consommation énergétique de la station d'environ **20%.** Une zone d'expansion de crue a également été aménagée afin de permettre le stockage temporaire des eaux en cas de débordement de l'Edre et ainsi contribuer à limiter les effets des crues.

L'ASSAINISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

En 2025, le service de l'assainissement à Samer, c'est :

- **Plus de 2 000 abonnés**
- **54 kilomètres de réseau**
- **268 000 m³ d'eau traitée**
- **126 tonnes de boues évacuées**
- **100 % de conformité des rejets**

Un investissement de plus de 5,6 millions d'euros.

Le coût total de cette opération s'élève à **plus de 5,6 millions d'euros**.

Ce projet a bénéficié d'un important soutien de **l'Agence de l'Eau Artois-Picardie**, avec plus de **2,2 millions d'euros de subventions** et plus d'un million d'euros d'avances remboursables. L'État a également participé à hauteur de **176 000 euros** au titre de la DSIL (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local).

Cette nouvelle station d'épuration constitue un investissement majeur pour Samer et une étape importante pour la préservation de la qualité de l'eau, des milieux naturels et de la biodiversité.

Cette nouvelle station d'épuration marque ainsi une étape décisive pour Samer : mieux traiter aujourd'hui pour mieux préserver demain.



Source : Christophe Douchain - Source photos : Carole Meklemberg

Les services communaux



« En ce mois de rentrée scolaire, il nous a semblé pertinent de vous présenter le métier d'Assistante Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Rencontre avec Amélie, Aurélie, Cécile, Justine, Philippine et Valérie.

1. Pouvez-vous nous présenter votre métier d'ATSEM et nous expliquer ce qui vous a donné envie d'exercer cette profession ?

Chaque jour, les six ATSEM de Samer accompagnent les enfants dans leurs premiers pas à l'école : accueil, activités, repas, sieste, hygiène, mais aussi apprentissage de l'autonomie et découverte de la vie en collectivité. Un métier riche et humain, où « aucune journée ne se ressemble » et où chaque progrès compte.
Ce qui les anime ? « Le contact avec les enfants », le plaisir de « les voir apprendre, évoluer, s'épanouir » et de les aider à « devenir autonomes ». Pour Aurélie, c'est même « une évidence » : se sentir utile et contribuer, avec bienveillance, à leur épanouissement.

2. À quoi ressemble une journée type à l'école ?

De l'ouverture de la classe jusqu'au départ des enfants, les journées des ATSEM sont « bien chargées » et « intenses et rythmées ». Dès le matin, elles accueillent les enfants, les aident à enlever leur manteau et à s'installer, avant de préparer les ateliers imaginés par les enseignants. Tout au long de la journée, elles accompagnent les petits dans leurs apprentissages : peinture, dessin, jeux, motricité, activités en petits groupes ou en grand groupe. Elles les aident également dans les gestes du quotidien : passage aux toilettes, lavage des mains, habillage, repas et sieste.

Pendant les temps de récréation ou lorsque les enfants sont au repos, elles préparent les activités suivantes, nettoient et rangent le matériel et remettent la classe en ordre. Elles participent également à la cantine et accompagnent les enfants au dortoir, notamment pour l'endormissement et le réveil.

Un travail varié, réalisé « aux côtés de l'enseignant tout au long de la journée », avec une priorité constante : « veiller à la sécurité et au bien-être des enfants » et les aider, jour après jour, à gagner en autonomie.

3. Quelles sont, selon vous, les qualités et les savoir-faire indispensables pour être une bonne ATSEM ?

Être ATSEM demande avant tout de grandes qualités humaines. Pour Justine, il faut être « patiente, bienveillante, à l'écoute et savoir s'adapter ». Aurélie insiste sur l'importance de « se sentir en sécurité », tandis que Philippine résume sa mission par « accompagner, aider, veiller ». Amélie souligne la nécessité d'être « rassurante » et attentive aux émotions. Pour Valérie, il faut aussi « gérer le rythme de la journée », avec organisation et polyvalence. Enfin, Cécile met en avant « le sens du contact », la patience et la rigueur.
Des qualités essentielles pour accompagner chaque enfant avec attention et bienveillance.

4. Quel rôle jouez-vous dans leur développement, leur autonomie et leur bien-être ?

Au quotidien, les ATSEM jouent un rôle essentiel dans les premiers pas des enfants à l'école. Elles les accompagnent dans les gestes de la vie quotidienne pour les aider à « devenir progressivement autonomes », tout en les encourageant et en valorisant leurs réussites. Pour Justine, « notre objectif n'est pas de faire les choses à leur place », mais de les guider vers l'autonomie. Elles sont aussi un repère affectif : Aurélie aime « rassurer lorsqu'ils ont un petit chagrin », tandis que Philippine veille à leur « sécurité affective ». Elles contribuent également au développement du langage, de la motricité et de la socialisation. Pour Valérie, elles sont un « pilier sécurisant et une passerelle entre la maison et l'école ». Enfin, Cécile souligne leur rôle pour « faciliter la séparation avec les parents ». Une présence attentive, rassurante et bienveillante qui aide chaque enfant à grandir en confiance.

Quel est le plus beau souvenir, la plus grande satisfaction ou le petit moment du quotidien qui vous fait aimer votre métier ?

Justine

« Ce qui lui apporte le plus de satisfaction, c'est de voir les enfants progresser et gagner en autonomie. Elle apprécie particulièrement ces petits moments de complicité : un enfant qui ose participer après avoir été timide, un câlin ou simplement venir raconter sa journée. « Les voir grandir, apprendre et gagner en autonomie est une grande satisfaction. »

Aurélie

« Un souvenir l'a particulièrement touchée : une famille lui a remis une lettre pour la remercier de ce qu'elle avait apporté à leur enfant au cours de l'année. Une attention qui lui rappelle combien son accompagnement peut compter dans la vie d'un enfant et pourquoi elle aime profondément son métier.

Philippine

« Pour elle, ce sont les petits moments du quotidien qui donnent tout son sens au métier : voir un enfant réussir, prendre confiance et s'épanouir. Elle apprécie aussi les marques d'affection spontanées, comme lorsqu'un enfant « court vers nous avec le sourire et crie notre prénom ». Une véritable satisfaction au quotidien.

Amélie

« Sa plus grande satisfaction vient de l'affection que les enfants lui témoignent : petits mots doux, câlins, sourires et éclats de rire. Elle est touchée par leur innocence et leur spontanéité, ainsi que par leur reconnaissance naturelle envers les adultes qui les accompagnent et veillent à leur bien-être.

Valérie

« Valérie évoque avec émotion « la magie des petits gestes spontanés des enfants » : un câlin le matin, des mots doux, un sourire ou la fierté d'un enfant qui réussit quelque chose qui lui semblait difficile. Mais, plus que tout, « la plus belle récompense dans ce métier, c'est de voir le bonheur dans les yeux des enfants ».

Cécile

« Pour Cécile, la plus belle réussite est de voir un enfant arriver à l'école avec le sourire. Après plus de 30 ans de métier, elle vit aussi une jolie continuité : elle accueille aujourd'hui les enfants d'anciens élèves qu'elle accompagnait à ses débuts, et qui se souviennent encore d'elle. Une belle illustration de l'empreinte durable de son métier.

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

SAMER *s'engage* CONTRE LES MÉGOTS MAL JETÉS !



Le **lundi 13 juillet 2026**, la Ville de Samer a signé un contrat avec *Alcome*, éco-organisme agréé par l'État, pour lutter activement contre les mégots de cigarette abandonnés dans l'espace public.

Un petit geste pour un grand impact !

Grâce à ce partenariat, Samer bénéficie :

- D'une prise en charge d'une partie des coûts de nettoiement des mégots
- De dispositifs spécifiques de rue (cendriers et éteignoirs sur les corbeilles)
- De cendriers de poche pour encourager les bons gestes
- De kits de communication et d'actions de sensibilisation
- De conseils et recommandations adaptés à notre collectivité
- D'un suivi et d'un accompagnement par les experts d'Alcome

LE SAVIEZ-VOUS ?

1,3 mégot tous les 10 mètres de voirie en France.

Une source majeure de pollution visuelle, environnementale et économique.

UN OBJECTIF AMBITIEUX

Au 1er janvier 2025, Alcome couvre **36%** de la population française dans près de 1250 collectivités.

L'objectif d'Alcome : réduire de **40%** la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public d'ici à 2026.

Les actions que Samer va mettre en place

1. **Un état des lieux des « hotspots » mégots**
   Identification des lieux à forte concentration de mégots au sol et des dispositifs de collecte existants.
2. **Des actions adaptées à notre territoire**
   Mise en place d'actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la commune.

Ensemble avec Alcome, Samer poursuit son engagement pour un environnement partagé *plus propre et préservé* pour les générations futures.

Ne jetez plus vos mégots au sol, utilisez les cendriers à votre disposition !

www.ville-samer.fr

SAMER, *naturellement* au cœur du Boulonnais





Remise en état de l'accès aux jardins de l'Abbaye







Installation de plusieurs aires de jeux dans les quartiers



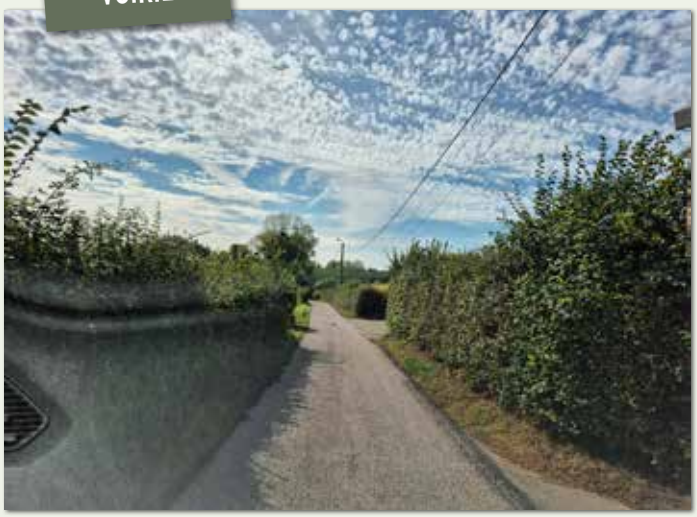
Remplacement d'un muret, route des Prés Fleuris





Installation d'une aire de fitness au complexe Jean Basilien

VOIRIE



Réfection de l'allée du Bois l'Abbé



Réfection de la rue de la Basse Cour



Création d'un trottoir et d'un parking pour l'accès au bac à verres, rue de Neufchâtel



Remise en état de la liaison douce entre la Bernardière et le chemin de Tingry



Remise en état de la liaison douce entre la Bernardière et la rue d'Ile de France



Réfection de la rue des Marronniers

FESTIVITÉS des 12, 13 et 14 JUILLET

Samer célèbre la quatrième édition de son rendez-vous des peintres dans la rue



Samer a accueilli avec enthousiasme la quatrième édition de sa manifestation dédiée à la peinture et aux artistes. À cette occasion, 33 peintres, venus parfois de loin, se sont retrouvés pour partager leur passion et faire découvrir leur créativité au public.

Cette belle journée a été rendue possible grâce à l'implication de bénévoles ainsi que des membres de la commission culture, qui se sont mobilisés pour offrir aux visiteurs une manifestation de qualité.
Les élus et Monsieur le Maire ont également été remerciés pour leur engagement en faveur de cette journée placée sous le signe de l'art et de la convivialité.
Les œuvres qui ont été présentées témoignent du talent, de la créativité et de la diversité des artistes participants. Pour le plus grand plaisir des visiteurs, les toiles sont restées exposées jusqu'à la fin du mois d'août.

Le jury, composé de M^me^ Anita Thomas, M^me^ Myriam Borysiuk, M. Fabrice Bassot et M. Yanick Carlu, a eu la tâche de distinguer les artistes dans les différentes catégories.

Deux catégories étaient à l'honneur : 8 jeunes de moins de 16 ans et les adultes, avec trois prix décernés dans chacune d'elles. Chaque artiste est reparti avec une boîte de macarons, avant de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Une nouvelle fois, cette quatrième édition aura permis de mettre en lumière la richesse de la création artistique et de réunir artistes, élus et habitants autour d'une même passion.

Bravo à tous les participants !



Alice Flahaut
1ère enfant



Alexia Leleu
2ème enfant



Romain Botte
3ème enfant



Sylvie Regnault
1ère adulte



Freddy Accart
2ème adulte



Jean-Luc Choquet
3ème adulte

Source : Valérie Delattre/Carole Meklemberg
Source Photos : Thierry Beausse, Cristina Bastide

Le marché nocturne du 13 Juillet



Le marché nocturne du 13 juillet, organisé sur la Grand-Place de Samer, a rencontré un véritable succès populaire !

Sous un soleil radieux, une quarantaine d'exposants ont fait découvrir leurs créations, leurs produits et tout leur savoir-faire dans une ambiance à la fois chaleureuse, festive et conviviale.

De nombreuses animations ont rythmé la soirée : animation musicale, Roro et ses ballons magiques, structure gonflable, ainsi que diverses démonstrations ont ponctué l'événement.







Les Samériennes et Samériens sont venus en très grand nombre pour profiter de cette belle soirée.
Un grand merci à l'ensemble des exposants, des bénévoles, des élus présents et des personnels qui ont œuvré à l'organisation de cet événement.

Un merci particulier à l'équipe de la communication, et à Marc-Antoine pour sa précieuse contribution.

On se donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, qui aura lieu le mardi 13 juillet 2027, toujours sur la Grand-Place de Samer. Nous vous y attendons toujours aussi nombreux et enthousiastes !

Source : Rebecca Châtillon

Retraite aux flambeaux et artifices pour clore le 13 juillet



En marge du marché nocturne, petits et grands se sont retrouvés pour la traditionnelle retraite aux flambeaux.
Et le succès était au rendez-vous ! Une foule très nombreuse a pris part au cortège, créant une ambiance chaleureuse et joyeuse dans les rues de Samer. Flambeaux à la main, les participants ont défilé dans une atmosphère festive, au son de la musique et dans la bonne humeur.

La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel feu d'artifice, venu clôturer en beauté cette belle soirée de fête.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces festivités, ainsi qu'au public venu très nombreux partager ce moment de convivialité et célébrer ensemble la Fête nationale !



Source : Carole Meklemberg - Source photos : Christophe Douchain - Rebecca Châtillon - Thierry Beausse

Commémoration du 14 juillet



C'est en défilé à partir de la mairie de Samer que les anciens combattants, le conseil municipal, une délégation de la Gendarmerie Nationale, l'harmonie municipale et les majorettes locales ont rejoint le monument aux morts.
En ce lieu, un dépôt de gerbes, puis la lecture d'un message ont été faites par Monsieur Christophe Douchain, maire de Samer.

Prolongeant la manifestation, l'harmonie municipale a repris la Marseillaise et l'hymne Européen, puis devant la mairie, nous a gratifié d'un petit concert. En mairie, Monsieur Christophe Douchain a tenu à rappeler aux nombreuses personnes présentes, les valeurs de la République et le respect dû aux institutions. La manifestation s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Source : Pierre-Yves Dubois - Source Photo : carole Meklemberg



Source : Carole Meklemberg

En route pour la 6ème !

À l'issue de la cérémonie commémorative du 14 juillet, la Municipalité de Samer a souhaité féliciter les 60 jeunes Samériens qui feront leur entrée en 6ème en septembre prochain.
Pour marquer cette nouvelle étape de leur parcours scolaire, chaque futur collégien a reçu un petit cadeau personnalisé aux couleurs de la Ville de Samer : des écouteurs et une clé USB (demandés par le collège pour la rentrée), ainsi qu'un stylo.
Une attention symbolique pour accompagner nos jeunes dans leur passage au collège et leur souhaiter une très belle rentrée ainsi que beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure !
Bonne rentrée à tous nos futurs collégiens !

La Ville de Samer distinguée pour son engagement auprès de la Gendarmerie Nationale



Ce jour, la Ville de Samer a eu l'honneur de recevoir le Diplôme de Bienfaiteur décerné par les Amis de la Gendarmerie, une distinction qui vient saluer l'engagement de notre commune en faveur de la Gendarmerie Nationale et le soutien constant apporté à celles et ceux qui assurent chaque jour notre sécurité.

Remis par le comité Boulogne-Calais des Amis de la Gendarmerie, ce diplôme témoigne de l'attachement de la municipalité aux valeurs de service, de solidarité et de protection portées par les forces de l'ordre.



À cette occasion, Christophe Douchain, Maire de Samer, a réaffirmé toute sa reconnaissance envers les gendarmes, ainsi qu'envers notre Police Municipale, dont l'engagement quotidien est indispensable à la sécurité et à la tranquillité de tous. Cette distinction honore l'ensemble de la commune et renforce les liens de confiance qui unissent la Ville de Samer, la Gendarmerie Nationale et ses habitants.

Tous nos remerciements aux Amis de la Gendarmerie pour cette reconnaissance.

Source : Céline Lannoy

Les enfants sensibilisés aux gestes qui sauvent

Le lundi 20 juillet, les enfants des centres de loisirs de Samer ont eu l'occasion de participer à une formation aux "Gestes qui sauvent", à l'initiative du CCAS.
Cette action de sensibilisation, réalisée en partenariat avec Groupama, avait pour objectif d'initier les enfants aux bons réflexes à adopter face à une situation d'urgence et de leur apprendre les gestes essentiels qui peuvent permettre de porter assistance à une personne en difficulté.





Une formation à la fois utile, pédagogique et citoyenne, qui permet dès le plus jeune âge de prendre conscience de l'importance de savoir réagir et d'agir face aux situations d'urgence.
La Municipalité remercie Groupama pour son accompagnement dans la réalisation de cette formation, ainsi que les équipes des centres de loisirs pour leur participation à cette initiative.

Source : Carole Meklemberg - Source photos : Laurence Lefebvre

Poissons morts à l'étang : la Ville de Samer prend des mesures

Plusieurs poissons morts ont été retrouvés dans l'étang de Samer le 15 août dernier. Face à cette situation, probablement liée au manque d'oxygène dans l'eau provoqué par les fortes chaleurs, la Ville a rapidement engagé des mesures afin de préserver la faune aquatique.

En lien avec l'Office français de la biodiversité (OFB), une pompe a été installée le lundi 18 août, en début d'après-midi, afin d'apporter davantage d'oxygène dans l'eau de l'étang.

Cette intervention a permis d'améliorer l'oxygénation du milieu aquatique et ainsi de limiter les effets des températures élevées sur les poissons et les autres espèces présentes dans l'étang.

Les fortes chaleurs peuvent en effet entraîner une diminution de la quantité d'oxygène dissous dans l'eau, mettant les poissons particulièrement à rude épreuve et pouvant provoquer des mortalités.

La Ville de Samer reste attentive à l'évolution de la situation et poursuit le suivi en lien avec les services compétents. L'objectif est de limiter autant que possible les conséquences de cet épisode de fortes températures sur l'écosystème de l'étang.

Source : Carole Meklemberg - Source photos : David Jougleux





35ème Rallye du Boulonnais C.C. Desvres-Samer

Amourette sans rival

On prend les mêmes… et on recommence ! Comme l'an dernier, Marc Amourette a dominé le rallye du Boulonnais, inscrivant son nom pour la troisième fois au palmarès après ses victoires en 2023 et 2025. Et comme l'an dernier, la famille Vanson a animé la course.



Une semaine avant la fin des vacances, le rallye du Boulonnais est un rendez-vous apprécié par les pilotes et les spectateurs sur le territoire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer. Son format court, concentré sur une journée, a attiré **168 concurrents (12 Véhicules Historiques de Régularité Sportive / 14 Véhicules Historiques de Compétition / 142 Modernes)**. Au menu, seulement deux spéciales à parcourir deux fois. L'une courte (5,75 km) du côté de Alincthun, Bellebrune et Crémarest, l'autre plus longue (13,93 km) à l'Est de Desvres avec des passages bien connus des photographes, les virages de la Calique et la bosse spectaculaire de la cimenterie de Lottinghen.

La nouveauté de cette 35ème édition était l'organisation de trois courses en une, avec la première apparition à Samer des VHRS (Véhicules Historiques de Régularité Sportive) qui ont ouvert la route. Les 12 concurrents de cette discipline complexe parcourent les épreuves chronométrées à une moyenne imposée. L'objectif étant de terminer à l'heure idéale.

Ils étaient suivis des concurrents du rallye historique, remporté par un habitué du Boulonnais, le Lillois Thierry Deffontaine avec une Peugeot 309.



Les années précédentes, il avait gagné sa catégorie. Cette année, il s'impose au classement général et aura donc droit à sa photo sur l'affiche de l'édition 2027, comme il l'a rappelé sur le podium.

La course du rallye moderne, la plus importante, a été dominée comme l'an dernier par le Normand Marc Amourette avec sa Citroën C3. Déjà victorieux à deux reprises ces dernières années, l'ancien vainqueur du rallye du Touquet n'a laissé que des miettes à ses adversaires. Il a été le plus rapide dans les 4 épreuves du jour et s'impose avec une vingtaine de secondes d'avance. Amourette, qui dispute un rallye tous les quinze jours, en a gagné quatre d'affilée pendant l'été.





Comme chaque année, le Boulonnais est une histoire de familles de rallymen, où plusieurs générations et fratries rivalisent. Cette année, ont été en vue les Vanson, Johan le père avec sa Mitsubishi ornée du n°1 en hommage à son copain Philippe Sergent ; Antoine Brulé, l'aîné, copilote du vainqueur, et le cadet Tom Vanson, 2ème du rallye.

Chez les Perrin, les trois enfants de Patrick Perrin, pilote à la longue carrière en rallyes comme en circuits, étaient en course : Grégory qui courait avec son fils sur sa 205 Gti (48ème), Pierre-Alexandre, 10ème au général avec son Alfa 147, juste devant sa sœur Margaux, copilote de Johan Vanson.



L'édition 2026 a été l'occasion de rendre un hommage émouvant à Philippe Sergent, créateur du rallye du Boulonnais en 1991, décédé en octobre dernier à l'âge de 69 ans. Une exposition lui a été consacrée à la mairie de Samer.

Source : Julien Gressier

La 2ème édition de la Fraise cup : une belle fête du football à Samer

Le club de football de Samer a organisé avec succès la 2ème édition de la Fraise Cup, son tournoi annuel sur herbe dédié aux jeunes.

Sous un magnifique soleil, cette journée placée sous le signe du sport, du partage et de la convivialité a réuni 16 équipes : 8 en U13 et 8 en U11 dont 3 équipes de Samer fièrement engagées devant leur public.

Tout au long de la journée, les jeunes joueurs ont offert un spectacle de qualité, dans un excellent état d'esprit faisant honneur aux valeurs du football. Les nombreux bénévoles, éducateurs, supporters présents ont largement contribué à la réussite de cette manifestation.

Cette Fraise Cup vient clôturer une saison globalement satisfaisante pour les jeunes qui ont poursuivi leur progression tout au long de l'année récompensant le travail des éducateurs et l'investissement des familles. Le bilan est plus contrasté chez les séniors qui évolueront à l'échelon inférieur la saison prochaine après relégation. Une situation qui ne remet pas en cause la volonté du club de rebondir rapidement grâce à la mobilisation de tous.

Le RC Samer remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, partenaires, arbitres, éducateurs et supporters. Déjà tourné vers l'avenir, le club prépare activement la prochaine saison et lance sa campagne de recrutement.

Source : RC Samer







Erratum : Edition 77 de la Voix du Bourg

Une erreur s'est glissée dans notre dernière édition de la Voix Du Bourg, parue fin juillet 2026. Dans l'article consacré à la brocante de la Fête des Fraises, organisée le 31 mai dernier, nous avons indiqué que cette manifestation était organisée par l'association J.A. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser : la brocante était en réalité organisée par le RC Samer, le club de football. Nous présentons toutes nos excuses au RC Samer pour cette erreur et les remercions pour leur compréhension.

Source : VDB

Atelier aux Mille Armes



Source : Atelier aux mille armes

La rentrée de septembre est un moment prenant et peut être cherchez-vous encore votre sport ? Rassurez-vous il est encore temps !

Enfants, ados ou adultes, même à la retraite nous avons un créneau d'Escrime qui vous correspond.

Nos nouveaux créneaux d'escrime santé sont également ouverts à toutes personnes atteintes d'une Maladie Chronique ou d'un cancer.

N'hésitez pas à venir essayer, vous disposez de 2 séances gratuites

2026/27		10h30-12h	14h30 16h30	17h - 17h45	18h	19h 21H
mardi	**BAINCTHUN** esp les Carrières			baby (4-6 ans)	escrime artistique M13 (7-12 ans)	escrime artistique M15 - sénior (13 ans et plus)
jeudi	**SAMER,** salle des fêtes place de l'abbaye	Séniors	escrime santé (ALD + cancer du sein)	baby (4-6)	Sabre Laser Sportif/choré M13	Sabre Laser combat Sportif M15/sénior

Atelierauxmillearmes@outlook.fr
06 12 99 06 78

Club du 3ème Age de Samer et ses environs

Après des vacances passées dans le Gers et la Région Aquitaine la dernière semaine de juin.









En route vers l'Auberge du Goulet à Pernes-les-Boulogne **le 16 juillet 2026** pour un repas dansant. Toujours aussi actifs les amis. Danses, chants, bonne Table... Agréable journée !

Source : Club du 3ème âge





ALS Tir



L'ALS TIR de SAMER

Vous invite à venir découvrir le TIR sportif avec carabine et pistolet à air comprimé

Le Mardi, jeudi de 18H à 20H

(Derrière la salle LEMANSKI, entrée City Stade à partir de 8 ans)





Coupon pour deux essais gratuits, tout le matériel est mis à votre disposition

Nom : Prénom : Adresse :

Tél :

Chez les Sam's Country



C'est la reprise des activités ! Les cours de Country ont repris début septembre.
Si vous voulez décompresser et passer de bons moments dans une ambiance chaleureuse et conviviale, seul(e) ou accompagné(e), venez nous rejoindre !!





Que vous soyez déjà adeptes de notre univers ou que vous désirez le découvrir, n'hésitez pas à passer les portes de la salle des fêtes de Samer. Vous bénéficiez de deux séances d'essai gratuites !
Au programme cette année, des danses, du rire, de la convivialité....

Comme tous les ans, nous animerons un bal country à la salle polyvalente entièrement au profit du téléthon le 28 novembre, et notre bal annuel est programmé pour le 13 mars 2027 et bien d'autres moments prévus pour se retrouver.
Pour tout renseignement complémentaire, nous contacter : **samer.country@gmail.com** ou **06.51.50.29.07**

Source : Sam's Country





SAMERIA

L'association SAMERIA a fait sa rentrée à partir du lundi 14 septembre ! Des nouveautés à découvrir pour cette saison.

Renseignements et informations :

Florence.ca.va @hotmail.fr

FACEBOOK florence martine sameria

06/80/92/02/88

Source : Florence Carlu



Source : Sébastien Pont



Source : Sébastien Pont



Source : Sébastien Pont

Nouvelle entreprise

RH OPALE VAE



David LEQUIN
Président
07 80 14 87 40
rh.opale.hdf@gmail.com

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Organisme de formation spécialisé en VAE
Services et conseils en Ressources Humaines

Source : David Lequin



TRAVAUX NON DÉCLARÉS ?

REGULARISER

C'EST SECURISER VOTRE BIEN !

EVITEZ LES RISQUES, PROTEGEZ VOTRE PATRIMOINE, RESTEZ EN RÉGLE

UNE SITUATION REGULARISEE, C'EST LA TRANQUILLITE AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN !

1 QU'EST-CE QU'UNE RÉGULARISATION ?

Une régularisation consiste à déposer une autorisation d'urbanisme après la réalisation de travaux non autorisés ou non conformes.

EXEMPLES DE TRAVAUX CONCERNÉS



... et bien d'autres !

2 POURQUOI RÉGULARISER ?

- Vente immobilière bloquée ou compliquée
- Problème lors de la vente chez le notaire
- Refus d'indemnisation par l'assurance
- Signalement d'un voisin ou contrôle
- Procès-verbal et amende possible
- Demande de remise en état des lieux
- Difficultés lors d'une succession
- Travaux non conformes à la réglementation

Regulariser aujourd'hui, c'est eviter des complications demain !

3 QUELLE DEMARCHE ENTREPRENDRE ?

DECLARATION PREALABLE DE REGULARISATION

Pour des travaux de faible ampleur :

- petites extensions
- clôtures
- modifications de facade
- abris de jardin
- piscines

...

A PRÉCISER SUR LE DOSSIER : « DP DEPOSÉE À TITRE DE REGULARISATION »

PERMIS DE CONSTRUIRE DE REGULARISATION

Pour des travaux importants ou ayant un impact plus conséquent :

- grandes extensions
- création de surface importante
- modifications structurelles
- changements de destination

...

A PRÉCISER SUR LE DOSSIER : « PC DEPOSÉ À TITRE DE REGULARISATION »

4 LES DOCUMENTS IMPORTANTS

DAACT (DECLARATION ATTESTANT L'ACHEVEMENT ET LA CONFORMITE DES TRAVAUX)

A déposer à la fin des travaux autorisés. Elle permet à la mairie de verifier la conformité des travaux realises.

ATTESTATION DE NON-CONTESTATION DE CONFORMITE

Si la mairie ne conteste pas la conformité des travaux dans les délais réglamentaires, vous pouvez en faire la demande. Ce document atteste que la mairie n'a pas remis en cause la conformité.

ATTESTATION DE CONFORMITE

Le terme « certificat de conformité » n'existe plus sous cette forme aujourd'hui. Ce sont la DAACT et l'attestation de non-contestation qui font foi.

Ces documents ne garantissent pas l'absence d'infraction passée mais attestent de la conformité des travaux au regard de l'autorisation.

5 COMMENT REGULARISER ?

1. **FAIRE LE POINT** — Identifier les travaux realises qui ne sont pas conformes ou non autorises.
2. **CONTACTER LE SERVICE URBANISME** — Se renseigner sur les règles applicables (PLU/PLUi) et les documents à fournir.
3. **DEPOSER UN DOSSIER** — DP ou PC de régularisation selon l'importance des travaux, avec toutes les pièces demandees.
4. **INSTRUCTION DU DOSSIER** — La mairie (ou le service instructeur) étudie le dossier et consulte les services si besoin.
5. **ACCORD OU REFUS** — Un arrêté est pris. Des prescriptions peuvent être imposées (mise en conformité, etc.).
6. **DAACT** — A la fin des travaux conformes et achevés, déposez la DAACT pour déclarer l'achevement.

6 QUI INTERVIENT DANS LE DOSSIER ?

- **LE PROPRIÉTAIRE** — Responsable des travaux et du dépot du dossier de régularisation.
- **LE SERVICE URBANISME DE LA MAIRIE** — Recoit, instruit et verifie la conformité du dossier au regard des régles d'urbanisme.
- **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES** — Peut instruire le dossier pour le compte de la mairie (service instructeur).
- **LE MAIRE** — Prend la décision finale : accord, refus ou prescriptions.
- **LE NOTAIRE** — Verifie la situation administrative du bien lors d'une vente ou d'une succession.
- **L'AGENCE IMMOBILIERE** — Peut demander les documents de conformité pour securiser la vente.
- **LE GÉOMÈTRE / ARCHITECTE** — Peut aider à constituer le dossier et à verifier la conformité des travaux.

7 LES ETAPES CLES EN UN COUP D'OEIL

1. **CONSTAT** — Vous constatez que des travaux realises ne sont pas conformes ou n'ont pas ete declares.
2. **PRISE DE CONTACT** — Echangez avec le service urbanisme pour expliquer votre situation et connaitre les régles applicables.
3. **DÉPOT DU DOSSIER** — DP ou PC de régularisation dépose avec les pièces justificatives demandées.
4. **INSTRUCTION** — Le dossier est instruit et consulte. Des informations complementaires peuvent être demandees.
5. **ACCORD OU REFUS** — La mairie prend sa décision. Des prescriptions peuvent être imposées.
6. **MISE EN CONFORMITE (SI NÉCESAIRE)** — Si des non-conformites sont relevées, vous devez mettre les travaux en conformite.
7. **DAACT** — Une fois les travaux conformes et achevés, déposez la DAACT pour declarer l'achevement et la conformite.

ATTENTION !

- La régularisation n'efface pas automatiquement l'infraction passée.
- La mairie peut refuser la régularisation si les travaux ne respectent pas les régles d'urbanisme.
- Un proces-verbal d'infraction peut être dressé, mêmes en cas de régularisation.
- En cas de refus, une remise en état des lieux peut être exigée.



9 BONNES PRATIQUES

- Anticiper avant une vente ou un projet.
- Ne pas attendre un contrôle ou un litige.
- Conserver tous les documents : plans, autorisations, DAACT, photos...
- Consulter le service urbanisme en cas de doute.
- Verifier le PLU/PLUi applicable à votre terrain.

10 À RETENIR

Régulariser des travaux vous permet de sécuriser juridiquement votre bien immobilier, de faciliter vos démarches futures (vente, succession, assurance...) et d'éviter de lourdes conséquences.



MIEUX VAUT RÉGULARISER AUJOURD'HUI POUR EVITER LES SOUCIS DEMAIN !

BESOIN D'INFORMATIONS ? CONTACTEZ VOTRE SERVICE URBANISME !
Chaque situation est unique. Seul le service urbanisme de votre commune peut vous accompagner et vous apporter une réponse adaptee.

Source : Mairie de Samer

Anniversaires



80 ans de Raymond Toussent le 17 juillet 2026



80 ans de Gaston Lefebvre le 23 juillet 2026

Source : Julie Walle

Mariages



Frédéric Laverdure et Aurélie Mataguez
le 11 juillet 2026



Matthieux Latteux et Géraldine Chevalier
le 15 Juillet 2026



Alexis Herlin et Julie Duchochoix
le 8 août 2026



Sébastien NOEL et Julie BOURGOIS
le 5 septembre 2026

Source : Joël Rochoy

Solidarité Ukraine

Un dixième convoi de la Solidarité

À un moment où notre pays connaît de nombreuses catastrophes liées au dérèglement du climat : au Sud, au Nord ça brûle ! ...

Des pompiers ukrainiens sont venus prêter main-forte à nos combattants du feu.

À Samer, cette solidarité se manifeste au travers de l'action en faveur de l'UKRAINE avec "une boîte pour l'Ukraine".
Un dixième convoi a pris la route fin août avec Bernadette et Franck, qui ne faisaient pas les bras. Même s'ils sont de moins en moins nombreux, les donneurs répondent encore au rendez-vous.

Merci à celles et ceux qui ont apporté leur aide à cet élan de solidarité.
Solidarité qui va aider une fois encore les femmes et les enfants réfugiés en Pologne, éloignés du conflit un temps afin de reprendre des forces.

Merci à M. le maire Christophe Douchain pour le soutien qu'il apporte à cette action solidaire.

Maryse Beausse, Conseillère Municipale



Spécial Téléthon



Source : Fabrice Duhamel



Source : Sébastien Pont

Spécial Téléthon



Source : Fabrice Duhamel



Source : Sébastien Pont

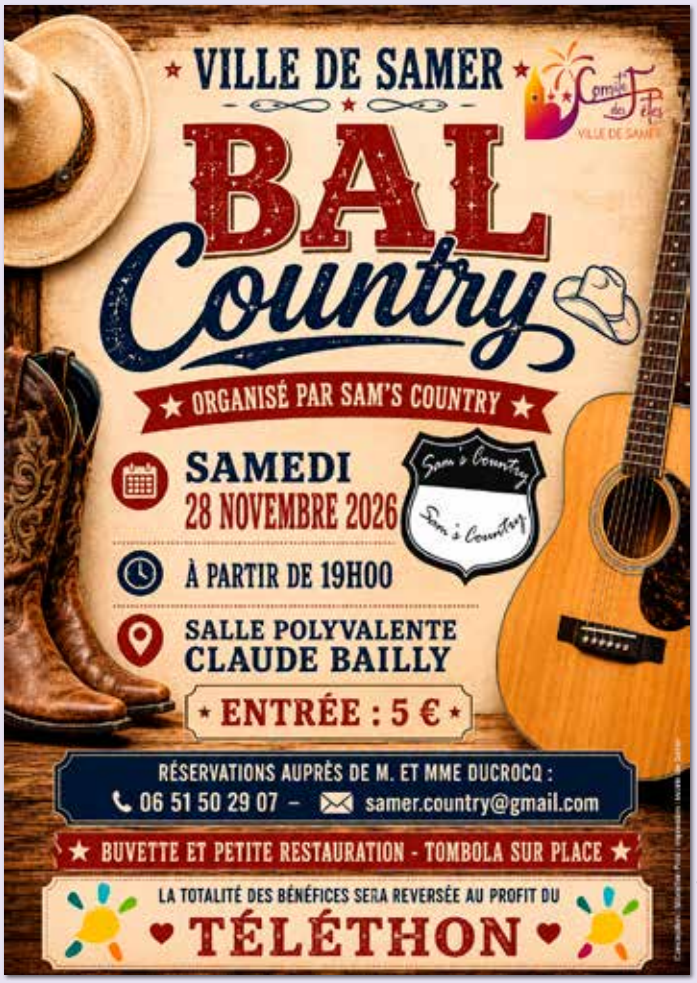


Source : Sébastien Pont



Source : Fabrice Duhamel

Spécial Téléthon



Source : Sébastien Pont



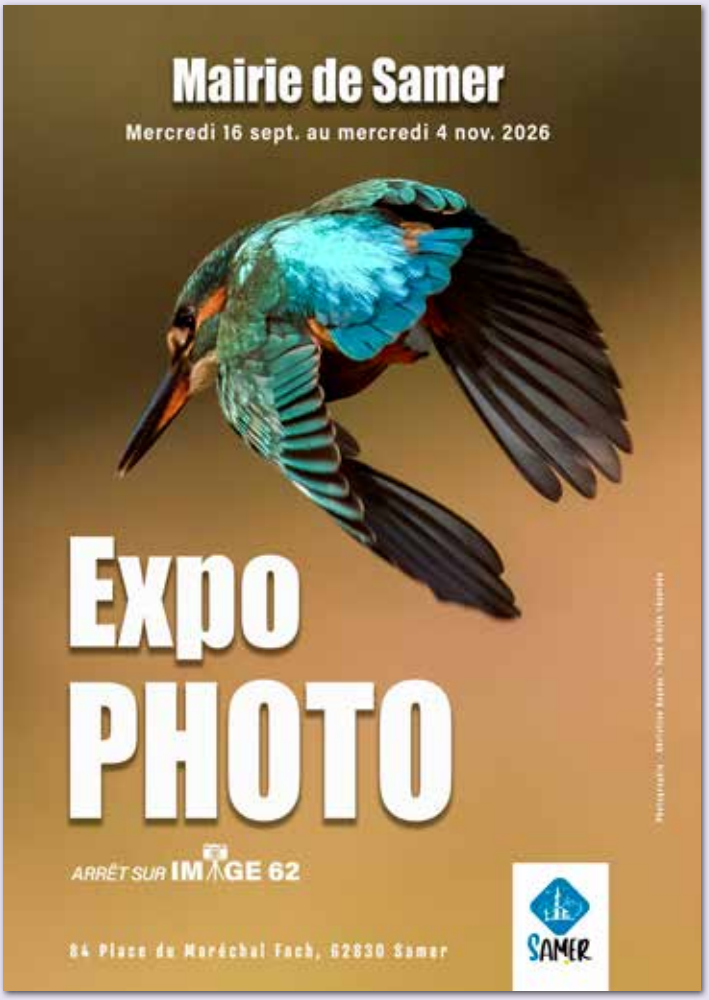
Source : Sébastien Pont



Source : Sébastien Pont



Source : Sébastien Pont



Source : Thierry Beausse



Source : Sébastien Pont



Source : Sébastien Pont



Source : Sébastien Pont



Source : Comité des Fêtes



Source : Sébastien Pont

Agenda

OCTOBRE :

Dimanche 11 : Loto-quine organisé par le club du 3ème âge à la salle polyvalente

Samedi 17 : Concert organisé par les Amis de la Musique à la salle polyvalente

Dimanche 18 : Loto-quine organisé par les Amis de la Musique à la salle polyvalente

Samedi 24 : Concours d'utilisation organisé par le Syndicat Hippique Boulonnais à la Maison du Cheval Boulonnais

NOVEMBRE :

Samedi 7 : Repas annuel organisé par le RC Samer à la salle polyvalente

Dimanche 8 : Loto-quine organisé par le RC Samer à la salle polyvalente

Mercredi 11 :
- Cross pédestre de la Biche
- Commémoration de l'Armistice 1914-1918

Ville de
SAMER

Tous unis pour une même couleur

5ème édition

OCTOBRE ROSE

Dimanche 11 OCTOBRE 2026

de 8h30 à 13h
à la Maison du Cheval Boulonnais

GRANDE MARCHE SOLIDAIRE
> **à partir de 9h**
> Ouverte à tous **
> 6 ou 10 km

RANDO VTT
à partir de 8h30
> Ouverte à tous **
> 17 ou 30 km (ou 17+30 km)

SENSIBILISATION
de 9h à 13h
> Rencontres avec des professionnels de santé
> Stands d'informations

BALADES EN CALÈCHE (10H) (GRATUIT)
BALADES EN PONEY (10H)

Prévenir Soutenir Avancer Ensemble



***Participation : 5 € minimum**
****Collation offerte à l'arrivée**

Inscription :
- **en Mairie**
- **ville-samer.fr**
- **sur place**

Dossier à ramener le jour de l'événement

Source : Sébastien Pont

conception et impression : desmes impression